

Franchisage

Nous sommes des spécialistes

Le franchisage, segment important de l'économie, connaît une croissance fulgurante. Ce domaine permet notamment aux entreprises de mettre en place tous les contrôles et toutes les protections dont elles ont besoin. Il fait appel à un large éventail de questions juridiques et commerciales qui exigent une planification et une structuration minutieuses. Nous aidons les franchiseurs et leurs conseillers juridiques à traiter une grande variété de questions juridiques et commerciales liées à la création et au maintien de systèmes de franchises partout au Canada et en particulier au Québec. Les avocats de notre groupe Franchisage, spécialistes du domaine au Canada, connaissent bien les lois et les règlements relatifs à l'exploitation d'un système de franchises. Nous sommes de plus en mesure de conseiller nos clients sur les lois linguistiques particulières au Québec, ainsi que sur sa tradition de droit civil (par opposition à la common law dans le reste du Canada et aux États-Unis).

Notre clientèle

Nos clients sont des franchiseurs actifs dans les secteurs de la restauration, de l'automobile, de la consommation et des affaires, ainsi que des entreprises de détail et de commerce électronique. Il s'agit principalement de franchiseurs canadiens et américains qui recherchent des conseils sur les aspects habituels de l'acquisition ou de l'établissement de systèmes de franchises au Canada, sur les exigences relatives à la divulgation d'information en Ontario et en Alberta, ainsi que sur les éléments essentiels de l'exploitation d'une franchise dans la culture d'entreprise au Québec.

Toujours à l'affût des nouvelles tendances

Nous possédons une vaste expérience du franchisage au Canada et nous connaissons les tendances actuelles. Par la profondeur et l'étendue de ses compétences, notre cabinet peut répondre à tous les besoins de ses clients, notamment en matière d'immobilier, de conventions de franchisage, de location-bail et de licences, de propriété intellectuelle, d'acquisitions et de réorganisations, de droit de la concurrence, de litige, de droit du travail et de fiscalité.

- Nous prodiguons des conseils en matière de marque de commerce, notamment sur la protection et l'enregistrement, l'inclusion de contrôles dans les conventions de franchisage et le suivi de l'utilisation dans le matériel de commercialisation et la publicité.



L'excellence avant tout

- Des spécialistes du franchisage
- La connaissance des lois linguistiques et du droit civil du Québec
- Le savoir-faire, la confiance et l'expérience nécessaires
- Une approche pragmatique axée sur l'entreprise
- Des services à valeur ajoutée
- Un vaste réseau d'experts en franchisage
- L'aiguillage vers des fournisseurs de services locaux
- Une participation active à l'Association canadienne de la franchise (divisions nationale et du Québec), à la *International Franchise Association* et au *American Bar Association Franchise Forum*

Une expertise diversifiée :

- Préparation et négociation de conventions de franchisage
- Documents d'information sur le franchisage, conventions de territoire et conventions de franchise régionale
- Lois linguistiques du Québec
- Immobilier, notamment l'acquisition de propriétés, la négociation et la préparation de baux commerciaux
- Négociation et préparation de conventions de distribution et de licence
- Enregistrement de marques de commerce et de droits d'auteur, et octroi de licences
- Litiges
- Conventions de fusion, d'acquisition et de coentreprise

- Nous offrons des conseils en fiscalité touchant la taxe de vente au détail, la taxe sur les produits et services et l'impôt sur le revenu.
- Nous proposons des conseils dans le domaine du travail, y compris en matière de congédiement injustifié, d'accréditation syndicale, de négociation collective et de plainte pour pratique déloyale de travail.
- Nous rédigeons et négocions des conventions d'acquisition liées à l'achat de concessions existantes et de l'immobilier afférent.

Laissez-nous vous guider dans toutes vos démarches

Bien que nous nous spécialisons dans les questions juridiques, une autre de nos spécialités consiste à offrir des services à valeur ajoutée. Nos avocats ont en effet un sens aigu des affaires et ils possèdent le savoir-faire voulu pour accompagner nos clients au-delà des questions juridiques. Grâce à notre vaste réseau de contacts, nous avons accès à une expertise essentielle au succès des entreprises de franchisage.

Nous traitons couramment une grande variété de dossiers liés à l'entreprise, comme l'aiguillage vers des spécialistes en recherche d'emplacements ou en enregistrement auprès des autorités fiscales. Ainsi, lorsque nos clients sont prêts à ouvrir leurs portes, non seulement connaissent-ils les lois relatives au franchisage, mais ils savent qu'ils seront tenus au fait de toutes les questions pertinentes liées à l'exploitation quotidienne de leur entreprise, à la langue et à la consommation.

Des solutions créatives et parfaitement adaptées à vos besoins

Notre approche des services juridiques consiste à concentrer nos efforts sur les besoins particuliers de nos clients. Nous prenons le temps de bien connaître leur entreprise et sommes ainsi en mesure de bien les conseiller en tout temps. Nous les aidons à suivre l'évolution des lois et leur proposons des solutions créatives et pertinentes. Conscients que le franchisage est une entreprise commerciale, nous prenons un engagement à long terme avec nos clients afin de les aider à créer tous les partenariats dont ils auront besoin pour assurer leur croissance et leur réussite.

Toujours une longueur d'avance. Nos autres groupes sectoriels répondent aux besoins hautement spécialisés de nos clients dans les secteurs du financement d'entreprises et des valeurs mobilières, du capital de risque, des sciences de la vie, des licences et de la technologie, de l'énergie et de l'immobilier.



Montréal

Bureau 1400, 1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 5E9
Téléphone : (514) 925-6300
Télécopieur : (514) 925-9001
lapointerosenstein.com

Longueuil

Bureau 310, 555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : (450) 677-6300
Télécopieur : (450) 442-9001
lapointerosenstein.com